

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRAS.



Nombre de Conseillers :

en exercice : 15
présents : 13
votants : 13

N° 24

OBJET : MOTION EN FAVEUR DE LA REOUVERTURE DE LA LIGNE SNCF
CARNOULES – GARDANNE.

L'an deux mille cinq, le huit mars à dix-huit heures,

les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances,
sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis GIUSTI, Maire de BRAS.

Présents : Mrs Henri SIMIAN, 1^{er} Adjoint, Claude SOUEF 2^{ème} adjoint, Jean-Luc BAUDISSION, Mmes
Pascale FREMIOT, 4^{ème} Adjoint, Chantal JUVANON, Hélène CRISTOFINI, Martine
BERNARDON, MM. Jean-Pierre ROSNER, Yves ALLIONE, Jean GUINEBAULT, René
CAPELLO et Adrien GALLICE.

Absente excusée : Mme Danielle DUCOUDRAY.

Absent : Mr Patrick PESCE.

Le Conseil Municipal, demande au Conseil Régional et à l'Etat, de bien vouloir procéder à la réouverture de
la ligne Carnoules – Gardanne au trafic voyageurs pour répondre à l'intérêt général des populations
desservies par la ligne ferroviaire ainsi qu'aux communes voisines.

Le Conseil Municipal sollicite sa prise en considération par le Conseil Régional compétent en matière
d'organisation de transports au regard de la nouvelle loi de décentralisation.

Fait et délibéré à BRAS,

Les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Louis GIUSTI.

